



Indemnité courtier

Par Ventepo12

Bonjour,

Je me permet d'écrire sur ce forum pour avoir un avis avant d'entamer des démarches de mon côté.

Pour résumer, en mai, je signe un compromis de vente pour l'achat d'une maison et à fin de trouver un prêt rapidement je prends un courtier sur internet avec qui je signe un mandat de recherche.

Ce dernier me présente une seule offre que je ne trouve pas très intéressante en 1 mois et par conséquent dans la précipitation je vais voir ma banque qui me fait une offre plus intéressante (effectivement j'aurais du aller les consulter directement).

Je signe ensuite l'offre de prêt dans ma banque et je passe au notaire sans aucun problème.

Voici maintenant que je reçois une lettre d'un avocat avec une mise en demeure de payer 0.5% du montant de l'opération soit 2059? parce que dans le mandat que j'ai signer avec le courtier il y a une clause qui stipule :

"...si, malgré la transmission par le Mandataire d'une ou plusieurs offres de prêts conformes à l'objet du mandat rappelé ci-avant, le Mandant décidait de ne pas poursuivre l'opération, il serait redevable envers le Mandataire d'une indemnité forfaitaire égale à 50% de la rémunération qui aurait été due en application..."

Au téléphone il m'avait dit que le mandat était juste nécessaire pour les démarches auprès des banques et que je ne payer que si j'accepter une offre de prêt trouver par lui...

Je ne suis jamais aller au rendez vous de sa banque partenaire, j'ai certes accepter le rendez vous mais après lecture de l'offre en profondeur (obligation de prendre assurance habitation, transfert PEA, épargne etc.) j'ai vite déchanté et annuler le rendez vous.

Je ne connais pas le domaine des courtiers, j'avais lu que je devait payer le courtier que a la fin de l'opération une fois que le prêt trouver grâce à lui était débloquer. Je m'en veux de ne pas avoir lu le mandat. Sa proposition n'était pas intéressante, sinon je serais rester avec lui..

Bref, cette pratique est elle légal ?

En vous remerciant
Cordialement